

Rapport d'engagement actionnarial 2021

Le rapport d'engagement permet d'exposer les actions de dialogue direct menées par les équipes d'gérant-analyste auprès des entreprises. Les thématiques d'engagement sont diverses : stratégie de l'entreprise, pratiques environnementales, sociales ou lorsque des éclaircissements sur la gouvernance sont nécessaires. Les démarches ainsi conduites concernent des entreprises présentes en portefeuille mais également issues de l'univers d'investissement global afin d'enrichir l'analyse interne à leur sujet. Dans le cadre de la démarche ISR de La Financière Responsable (LFR), l'engagement actionnarial constitue un levier important, sans adopter de discours moralisateur. Bien que les actions ne peuvent pas toujours être couronnées de succès, elles représentent, néanmoins, des points d'attention pour les émetteurs.



Introduction

La politique d'engagement de LFR s'exerce envers l'entreprise, et sa position ne sera définie qu'après avoir effectué un important travail permettant de mieux comprendre son activité. Cette démarche s'intéresse nécessairement à la compréhension des contraintes de l'entreprise et de son positionnement stratégique guidant ses efforts pour assurer et pérenniser sa croissance. Bien évidemment, ce travail de prise de connaissance doit être complété par un dialogue permettant de vérifier, et donc de confirmer ou d'infirmer, l'analyse. Cette démarche est menée dans un esprit d'ouverture qui laisse une large place au questionnement. En effet, chez La Financière Responsable, la question prend toute sa valeur et laisse au chef d'entreprise le soin de mener la réflexion qui convient, et de définir, ou non, les solutions appropriées. La politique d'engagement de LFR n'a pas pour objet d'imposer des solutions toutes faites, de natures souvent idéologiques et peu concrètes, ou de condamner sans légitimité. Elle ne consiste qu'à signaler, par un questionnement, un problème et d'attendre, suivant un délai adapté, la réponse qui sera apportée par l'entreprise. Le questionnement est toujours mené dans un esprit d'accompagnement des émetteurs. L'amélioration de leurs communications et pratiques extra-financières est, pour LFR, un enjeu fort, puisqu'elle permet d'étendre la connaissance et la compréhension des sociétés émettrices par les équipes.



Récapitulatif des actions d'engagement

En 2021, 15 entreprises ont fait l'objet d'une prise de contact par l'équipe de gestion sur des sujets relatifs à l'environnement, les pratiques sociales ou encore de gouvernance (ESG). Cette démarche est cohérente avec notre méthode d'analyse des émetteurs et progresse au cours du temps. En effet, les prérequis d'informations nécessaires à l'analyse IVA® d'un émetteur sont primordiaux chez LFR : quantité d'informations ESG suffisante pour conduire une analyse stratégique, éligibilité face aux six critères d'exclusion ESG et analyse des risques de durabilité.

La Gestion Intégrale IVA® est une méthode d'analyse exigeante qui prévoit de déployer une action d'engagement qu'auprès des dossiers dont la nécessité paraît importante ou présentant un intérêt réel pour les clients-investisseurs. Cette démarche d'actionnaire engagé est conforme aux engagements de La Financière Responsable en tant qu'adhérente du Forum pour l'Investissement Responsable et signataire des *Principles for Responsible Investments* dont les 6 principes pour les investisseurs sont les suivants¹ :

- « Principe 1 : nous intégrerons les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus de prise de décision.
- Principe 2 : nous serons des investisseurs actifs et intégrerons les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'investissement.
- Principe 3 : nous rechercherons un niveau de divulgation d'informations approprié sur les questions ESG par les entités dans lesquelles nous investissons.
- Principe 4 : nous favoriserons l'acceptation et la mise en œuvre des Principes au sein du secteur de l'investissement.
- Principe 5 : nous travaillerons ensemble pour améliorer notre efficacité dans la mise en œuvre des Principes.
- Principe 6 : chacun de nous rendra compte de ses activités et de ses progrès dans la mise en œuvre des Principes.

Les Principes pour l'Investissement Responsable ont été élaborés par un groupe international d'investisseurs institutionnels reflétant l'importance croissante des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans les pratiques d'investissement. Le processus a été mis en place par le

¹ D'après le site internet de l'UNPRI, consulté le 05/09/2022, et accessible ici : <https://www.unpri.org/about-us/what-are-the-principles-for-responsible-investment>

Secrétaire général des Nations Unies. »

Dans certains cas, il s'agit simplement obtenir une clarification. Les actions d'engagement sont menées aussi bien sur des sociétés détenues en portefeuille que celles récemment étudiées (voire en cours d'étude). L'engagement est en effet pour La Financière Responsable un acte de vérification ou d'approfondissement intimement lié à notre gestion, et non une opération de communication.

En 2021, l'engagement actionnarial mené par les équipes d'gérant-analystes concernent divers sujets : modifications de la communication extra-financière, maîtrise de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise, demandes d'informations complémentaires notamment lors de la survenance de controverses.

1) Lonza Group

Lonza Group est une entreprise dont l'activité principale est la fabrication de médicaments pour le compte de sociétés pharmaceutiques et biopharmaceutiques. Lors de la publication de ses résultats semestriels de 2021, l'entreprise a passé une provision de 290 millions de Francs suisses (CHF) dans ses comptes suscitant quelques interrogations et la mise sous surveillance de l'entreprise le 23/07/2021, conformément à notre processus d'investissement.

Le site de Gamsenried près de Brig en Suisse semble être la raison de cette mesure. Gamsenried est une décharge située près d'un ancien site de production du groupe. Cette grande décharge a accueilli les déchets industriels (mercure, anilide et benzidine, notamment) de l'entreprise entre 1918 et 1978. Malheureusement pour l'environnement (et l'entreprise), des proportions élevées de benzidine (plus de 200 fois la dose légale) ont été relevées dans les eaux en aval de cette décharge. La décharge est poreuse. Face à cela, l'entreprise indique élaborer un plan d'assainissement de la décharge avec les cantons concernés, qui pourrait prendre plusieurs décennies. Les équipes d'analystes-gérant ont donc décidé de contacter le management afin de récolter plus d'informations sur la situation. Dans le cadre de cet engagement direct, le dialogue a été constant et l'équipe de Lonza s'est montrée ouverte en détaillant les mesures mises en place par le groupe :

- En 2015, Lonza a mis en place une équipe de projet interne, uniquement dédiée à cette problématique avec un groupe d'experts. Ce sont des personnes compétentes qui travaillent sur ce sujet depuis six ans. L'assainissement est en cours d'élaboration avec une provision de 290 millions de Francs suisses, anticipée par Lonza sans demande des autorités. Cet argent va être échelonné au fur et à mesure de la mise en œuvre de mesures d'assainissements du site.
- Aujourd'hui, les autorités ne savent pas exactement les étapes successives nécessaires à long terme.
- Pour le moment, la première étape consiste à améliorer le confinement de la zone, et notamment des sites les plus sensibles (ceux en aval de la décharge). Des réunions se tiennent toutes les trois semaines pour avancer sur ce sujet. La phase d'investigation et d'estimation du risque est terminée et les mesures d'actions décidées. Il est l'heure de confiner la zone. Pour ce faire, une paroi étanche doit être construite, continuer le traitement par injection d'air. Des autorisations sont, toutefois, nécessaires, et Lonza s'inscrit déjà dans l'étape opérationnelle.
- Un des membres de l'équipe dédiée à la gestion de la décharge de Gamsenried a accès à des niveaux décisionnels permettant ainsi une prise de décision optimisée.

Néanmoins, il convient de demeurer attentif au suivi du sujet qui s'inscrit dans un temps long bien que l'entreprise semble démontrer une volonté de bien faire. Les équipes s'attèlent à l'assainissement de la zone, les autorités publiques suisses paraissent satisfaites de la compréhension du problème et des décisions prises par Lonza. Elle met en lumière la capacité du management à réagir de façon responsable à tout événement négatif qui puisse nuire à son image. Le dialogue entretenu avec Lonza a permis de lever sa mise sous surveillance le 27/10/2021. La Financière Responsable prête une attention toute particulière à la gestion des controverses par les entreprises.

Au 31/12/2021, Lonza fait partie du fonds LFR Euro Développement Durable ISR.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information. Veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM et au DICI avant de prendre toute décision finale d'investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00020. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM, titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

2) [Kering](#)

En février 2021, Kering a fait l'objet d'une mise sous surveillance suite aux accusations menées, notamment, par Raphaël Glucksmann, député européen, ainsi que de nombreuses ONG² sur les origines et la traçabilité de son approvisionnement en coton provenant de Chine. En effet, dans le cadre du génocide des Ouïghours mené par Pékin et dénoncé par l'Assemblée Nationale, en France, les populations sont également condamnées, entre autres, aux travaux forcés.

Après de longs et multiples échanges avec les équipes de l'entreprise, il semble difficile pour Kering d'avoir de la visibilité sur la totalité de sa chaîne de valeur dans cette région.

Ne pouvant certifier à 100% l'origine de son coton et ainsi exclure tout risque de controverses ou de violations des Droits de l'Homme vis-à-vis de l'ethnie Ouïghours, Kering est exclue de nos investissements afin de ne pas exposer nos clients-investisseurs à un risque potentiel de controverse majeure sur le dossier et de ne pas contribuer au soutien de telles pratiques.

Au 31/12/2021, Kering n'est présente dans aucun des fonds de La Financière Responsable depuis son exclusion le 14 septembre 2021.

3) [Orpea](#)

En juin 2021, le dossier d'analyse d'Orpea a fait l'objet d'une mise à jour lors du Comité d'Investissement mensuel. Bien que l'entreprise semble répondre, en partie, à ses enjeux ESG, elle offre une marge de progression importante notamment sur la divulgation d'indicateurs sociaux (les taux d'accidents, la bienveillance des patients et la fidélisation des salariés) et environnementaux (consommation énergétique importante).

Afin d'obtenir davantage d'informations, les équipes de La Financière Responsable décident de mener un acte d'engagement auprès de l'émetteur afin de mieux comprendre les politiques extra-financières et l'évolution de ses indicateurs. L'entretien avec le responsable de la relation avec les investisseurs n'a pas permis au gérant-analyste d'obtenir une meilleure compréhension de la situation sociale de l'entreprise.

La dégradation progressive de ces indicateurs a constitué un signal faible de risques ESG pour les gérant-analystes, surtout quand l'entreprise fait la promotion d'une qualité de service supérieur aux normes du marché. Par ailleurs, sur le plan financier, Orpea fait face à un endettement élevé, nécessaire pour alimenter ses investissements et sa croissance future particulièrement en Amérique Latine. Ces importants investissements rendent les flux de trésorerie structurellement négatifs, et l'on ne perçoit pas avant 2024 de réalisation de bénéfices sur cette zone. En dépit de qualités certaines, la génération de trésorerie négative et un endettement de plus en plus lourd pour ces investissements en Amérique Latine risqueraient de peser sur le titre. Le management de l'entreprise indique que le bon fonctionnement des établissements risque de prendre encore du temps et que les investissements vont encore croître. La dégradation des indicateurs ESG et les interrogations sur l'activité en Amérique Latine ont constitué des signaux forts auxquels l'équipe d'gérant-analyste se montrent particulièrement sensibles. Orpea quitte donc les portefeuilles en juillet 2021.

Au 31/12/2021, Orpea n'est présente dans aucun des fonds de La Financière Responsable.

4) [Kerry Group](#)

En septembre 2021, Kerry Group a fait l'objet d'une mise à jour intégrale lors du Comité d'Investissement. Il ressort de l'analyse un défaut de progression des indicateurs extra-financiers tant dans leur nombre que pour les résultats obtenus. Ce n'est pas la première fois que l'équipe de gestion déplore la faible quantité d'informations ESG dans la communication de l'entreprise, mais surtout l'absence de progression de cette

² Organisme Non-Gouvernemental

dernière constitue un facteur aggravant. L'entreprise avait d'ailleurs récemment été placée sous surveillance, dans le cadre du processus d'investissement, sur ce motif et les équipes de LFR avaient engagé, ces derniers mois, un dialogue avec Kerry sur la base de ce constat de carence.

Dans le cadre de la mise à jour annuelle du questionnaire d'Empreinte Ecosociale 2021, les équipes de LFR ont constaté que l'entreprise n'était pas disposée à apporter davantage d'informations. Conformément à sa méthode de gestion ISR, une entreprise ayant le statut d'« élève prometteur » ne peut le rester indéfiniment, et doit démontrer des progrès. Malgré les actes d'engagement en la matière, Kerry Group a fait le choix de ne pas aller dans ce sens. La valeur a donc quitté au cours du mois d'octobre l'ensemble des portefeuilles.

Au 31/12/2021, Kerry Group n'est présente dans aucun des fonds de La Financière Responsable.

5) [Safran](#)

Lors de la mise à jour ESG annuelle du groupe Safran, les équipes de La Financière Responsable avaient remarqué une forte diminution des effectifs de Safran. Ces derniers passent de 95 443 en 2019 à 78 900 en 2020 soit une baisse de 21%. Le groupe explique cela par la mise en place d'un plan d'adaptation : « Un accord sur la Transformation d'Activité a été conclu le 8 juillet 2020 entre la direction de Safran et les organisations syndicales représentatives en France ». L'accord est valable jusqu'à fin 2021 et doit permettre de traverser les 18 premiers mois de la crise sanitaire en réduisant significativement les coûts compte tenu de la baisse de la demande. Il doit également maintenir la compétitivité et préserver l'emploi et les compétences.

En conséquence, le nombre de licenciement se chiffre à 13 418 en 2020 contre environ 4 000 sur les deux années précédentes. Cependant, Safran s'est engagé à ne pas procéder à des licenciements pour motif économique à travers la mise en œuvre de plans de sauvegarde de l'emploi. La signature de l'accord de Transformation d'Activité permettra de sauvegarder 10 000 emplois en France selon l'entreprise. De surcroît, le dispositif CORAC permettra de maintenir 1 000 personnes en emploi. L'accord est le fruit de négociation entre la direction et les syndicats.

Les équipes de LFR ont procédé à un acte d'engagement auprès du responsable de la relation avec les investisseurs de Safran pour avoir plus de précisions sur l'accompagnement des salariés licenciés. Dans une première réponse, l'interlocuteur a confirmé qu'il n'y a avait pas eu de licenciements économiques en France et que l'entreprise avait fait tout son possible pour accompagner ses salariés. Afin d'obtenir davantage d'informations, des précisions sur les personnes licenciées en dehors du périmètre France (13 800 départs sur les 15 000 sont concernés) ont été demandées. Notre interlocuteur au sein de Safran nous a fourni une réponse très complète sur l'ensemble des dispositifs mis en place dans les pays où Safran est présent.

Finalement, il semble que le groupe a fait le nécessaire pour sauvegarder au maximum les emplois et ne pas procéder à des licenciements sans accompagnement. Enfin, Safran va développer un nouvel accord européen de « développement des compétences et de sécurisation des parcours professionnels » afin de préparer ses salariés aux évolutions des métiers et les accompagner au mieux en cas de risques sur les emplois (tels que ceux observés sur cette année 2020, liés notamment à la crise sanitaire). La qualité du dialogue mené avec les équipes de Safran renforce les convictions des équipes de La Financière Responsable sur le titre et conforte sa place dans les portefeuilles des fonds LFR Euro Développement Durable ISR et LFR Inclusion Responsable ISR.

6) [Siemens Healthineers](#)

Lors de l'analyse IVA® de Siemens Healthineers, les équipes d'gérant-analystes ont relevé plusieurs articles faisant état de corruption de dirigeants d'hôpitaux remontant à 2008 et 2014, en Chine. Ces problèmes de corruption en Chine concernent Siemens mais également General Electric, Phillips, Medtronic ou Canon. Selon le *NY Times*, ces entreprises semblaient impliquées dans les systèmes de truquage d'offres. Les équipes relèvent donc un risque de durabilité fort pour l'entreprise en matière de gouvernance et une première prise de contact sur ce sujet a été réalisé le 11/10/2021 auprès du responsable de la relation avec les investisseurs de Siemens Healthineers. L'entreprise assure se préoccuper de ce sujet et a mis en place des systèmes de conformité et de gestion des risques pour garantir le respect des exigences de conformité. L'interlocuteur transmet aux équipes de LFR, par mail, le *Business Conduct Guidelines*³, les procédures 2021 détaillées de conformité ainsi que les différentes mesures à réaliser au sein du groupe pour éviter tout nouveau cas de corruption (incluant une politique renforcée dans les pays émergents où d'anciennes affaires de corruption ont été constatées).

Après analyse des processus mis en place par l'entreprise, le risque d'un nouveau cas de corruption paraît désormais faible. Siemens Healthineers a mis en place un système permettant de réduire le risque en abordant et résolvant le problème sous plusieurs angles, tout en combattant la corruption de manière collective. L'entreprise est, par exemple, membre de l'association professionnelle *MedTech Europe* et travaille activement sur le code de pratique commerciale éthique de *MedTech Europe* dans les pays à risques. Ils sont également signataires de l'« *UN Convention against Corruption* » et de l'« *OECD Convention against Bribery of Foreign Public Officials* ». Chaque employé, chaque partie-prenante, chaque fournisseur est catégorisé en fonction du risque de corruption. Chaque transaction est décortiquée et dûment notée dans les registres de l'entreprise. Des formations sont dispensées chaque année, un *webbook* et un « code of info » sont disponibles à tout moment sur le mobile et l'intranet des employés de Siemens Healthineers. Aucun avantage, de quelque nature que ce soit, ne peut être offert ou reçu sans une investigation complète du service conformité et la traçabilité des échanges dans la chaîne de valeur a été renforcée. Des procédures complètes qui permettent de lever tout doute. La qualité du dialogue mené avec les équipes de Siemens Healthineers renforce les convictions des équipes de La Financière Responsable sur le titre et conforte sa place dans les portefeuilles des fonds LFR Euro Développement Durable ISR et LFR Actions Solidaires ISR.

7) [Linde](#)

L'entreprise, spécialisée dans les gaz industriels, a été placée sous surveillance fin 2020. En effet, lors de la mise à jour annuel du questionnaire ESG « Empreinte Ecosociale® », il a été constaté une forte baisse du taux de réponse (53,7% pour le questionnaire de l'Empreinte Ecosociale® et 82% pour le questionnaire Inclusion au Travail, en 2018). Après investigation par l'équipe d'gérant-analystes et prise de contact avec le service de la relation avec les investisseurs de l'entreprise, il semblerait que la fusion avec l'Américain Praxair ait fortement modifié la culture de l'entreprise et ses choix de communication sur les aspects extra-financiers (Praxair ayant fait preuve d'une très faible communication d'informations ESG, notamment sur le pilier Social). L'équipe d'gérant-analystes prend contact avec l'entreprise afin de lui indiquer notre besoin d'informations extra-financières plus développées à l'aide des indicateurs nécessaires (et transmis jusqu'alors). L'interlocuteur de Linde indique à l'équipe de LFR transmettre sa demande sans pouvoir lui assurer un retour positif et l'invite à attendre la publication du prochain rapport RSE. La mise sous-surveillance de Linde est donc renouvelée.

Suite à la publication du rapport RSE tant attendu, l'analyse de l'équipe d'gérant-analyste constate un maintien du nombre d'indicateurs extra-financiers permettant aux équipes de procéder à une analyse IVA®. L'entreprise semble bien couvrir le risque de durabilité social permettant à l'équipe de poursuivre le suivi

³ Code de Conduite des Affaires ou de Déontologie

du titre. Eu égard à ces évolutions, la mise sous surveillance de l'entreprise est levée en octobre 2021. Néanmoins, la démarche d'engagement menée par les équipes de LFR se poursuivra en 2022.

Au 31/12/2021, Linde fait partie du fonds LFR Inclusion Responsable ISR.

8) [EDF](#)

En parallèle de la mise en place opérationnelle de la [politique charbon de La Financière Responsable](#) en 2021, les équipes d'gérant-analystes ont procédé à un examen approfondi de toutes les entreprises de l'univers d'investissement exposées au charbon. Pour rappel, la politique charbon repose sur 2 niveaux d'analyse :

- Le premier concerne l'utilisation du charbon thermique comme source d'énergie. 5 seuils d'exclusion ont été fixés, par exemple, l'exclusion des entreprises réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaire total dans la production, le transport ou la vente de charbon thermique ou encore l'exclusion des entreprises dont la capacité maximale de production installée du charbon est supérieure à 5GW.
- Le second niveau correspond à l'identification du poids total du charbon dans le mix énergétique d'une entreprise.

Après une revue complète des portefeuilles, il a été décidé de contacter l'entreprise EDF, présente dans un des fonds labellisés ISR, afin de confirmer la capacité installée de cette dernière dans le charbon thermique. Le management d'EDF a communiqué une donnée récente sur ce point, à savoir 5,2GW, au-dessus du seuil d'exclusion de 5GW. L'entreprise a donc été exclue mais les équipes maintiennent la surveillance de l'évolution de cet indicateur du groupe qui, au regard de la tendance de réduction au cours du temps, pourrait prochainement redevenir éligible à un investissement.

Au 31/12/2021, EDF n'est présente dans aucun des fonds de La Financière Responsable.

9) [Logitech](#)

Lors de l'analyse IVA® de Logitech en mai 2021, l'équipe d'gérant-analyste prend contact avec l'entreprise pour obtenir des réponses à diverses questions que l'analyse ESG a soulevé, notamment, sur les indicateurs sociaux clés tels que : la réduction des effectifs, les licenciements, les formations et le manque de précision dans les chiffres au global. L'entreprise a également été interrogée sur son périmètre des émissions de gaz à effet de serre (scope 1,2 et 3). L'entreprise n'a pas donné de réponse à nos sollicitations. L'analyse IVA® a classé l'entreprise en Dilettante, ne la rendant pas éligible à un investissement.

Au 31/12/2021, Logitech n'est présente dans aucun des fonds de La Financière Responsable.

10) [National Grid](#)

À la lecture de leur rapport annuel, plusieurs interrogations ont été soulevées et transmises à l'entreprise afin de comprendre la forte augmentation de la consommation d'énergie en MWh entre 2017 et 2018 (3 100 000 MWh en 2017 puis 17 700 000 MWh en 2018). La personne en charge de la relation avec les investisseurs a répondu que du fait de l'activité de l'entreprise (distribution d'énergie) la définition de la consommation d'énergie est changeante. D'autre part, ni les périmètres de *reporting* ni les méthodes de calculs n'étaient pleinement établis avant 2019. Actuellement, les équipes d'gérant-analyste sont toujours en attente de données fiables sur ce point pour les années antérieures.

Au 31/12/2021, National Grid n'est présente dans aucun des fonds de La Financière Responsable.

11) [L'Oréal](#)

Lors de la mise à jour integral IVA® de L'Oréal, afin d'approfondir et écarter tout doute relatif à la gestion et leur politique en matière de licenciements, l'entreprise a été sollicitée. En effet, les pratiques en la matière peuvent constituer un critère d'exclusion dans la gestion des fonds de LFR. L'entreprise a répondu en joignant sa politique sociale et assurant qu'elle va plus loin de la réglementation en vigueur afin d'accompagner ces licenciements.

Au 31/12/2021, L'Oréal fait partie des fonds LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Inclusion Responsable ISR et LFR Actions Solidaires ISR.

12) [Kion](#)

Afin de mener à bien l'analyse ESG, les équipes d'gérant-analyste ont demandé, en juin, à Kion quelques indicateurs sociaux supplémentaires. L'entreprise a fourni plusieurs indicateurs sociaux : recrutements, départs, âge moyen et l'ancienneté. Grâce à cette réponse, l'entreprise a pu être classée sous la typologie ISR "Elève Prometteur". Elle a, par la suite, rejoint le fonds LFR Inclusion Responsable ISR en raison de la qualité de ses pratiques relatives au handicap analysées par ailleurs.

Au 31/12/2021, Kion fait partie du fonds LFR Inclusion Responsable ISR.

13) [Sika](#)

Lors de l'analyse ESG de Sika, plusieurs indicateurs sociaux et environnementaux sont manquants pour attribuer la typologie ISR "Bon élève" au groupe. Après avoir pris contact avec l'entreprise, cette dernière communique des informations sur le volet environnemental : méthodologie de calcul du Scope 3 et politique de suivi de fin de vie des produits. Sur le plan social, les équipes sont toujours en attente de différents indicateurs sociaux : part des femmes dans l'entreprise, taux de fréquence et taux de gravité des accidents. Après réception de ces informations, l'entreprise pourra, éventuellement, voir sa classification selon la typologie ISR de LFR progresser de "élève prometteur" à "bon élève".

Au 31/12/2021, Sika fait partie du fonds LFR Inclusion Responsable ISR.

14) [GSK](#)

Lors de la mise à jour ESG annuelle de l'entreprise GSK, les équipes ont noté le départ de 14 700 personnes en 2020 soit plus de 5% de l'effectif. Afin d'enquêter sur cet indicateur, les équipes de LFR ont pris contact par e-mail le management de l'entreprise. Le responsable de la relation avec les investisseurs a indiqué que parmi ceux qui ont quitté GSK en 2020, 38 % l'ont fait volontairement. Lorsque GSK a mis fin à des fonctions (62 %), cela était attribuable, à la fois, à des employés transférés dans une nouvelle société après une acquisition, à des licenciements et, pour une minorité, à d'autres raisons telles qu'une mauvaise conduite, de mauvaises performances, etc. Lorsque le licenciement est dû à une restructuration, GSK suit les réglementations locales et, si nécessaire, négocie le plan de départ avec les représentants locaux des employés. Dans ce cadre, GSK a recours au départ volontaire ou le départ en retraite anticipée lorsque cela est approprié et possible. Pour les employés touchés par un processus de licenciement, l'entreprise indique suivre les dispositions légales afin de développer des mesures de licenciement pour soutenir les employés concernés. En la matière, l'entreprise a mis en place un contrat mondial avec une entreprise qui offre un soutien relative au reclassement pour aider ces employés concernés à s'orienter sur le marché du travail. En outre, sur de nombreux marchés, GSK offre davantage d'éléments que ceux prescrits par les dispositions légales aux employés concernés.

Au 31/12/2021, GSK n'est présente dans aucun des fonds de La Financière Responsable.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information. Veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM et au DICI avant de prendre toute décision finale d'investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00020. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM, titres non cotés pour les OPCVM solidaires.